



**BIENS A INSCRIRE A L'INVENTAIRE ET DUREES D'AMORTISSEMENT**

**Biens de faible valeur** en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 € TTC

Type d'amortissement	Catégories des biens amortis	Durée (en années)
Amortissement linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	60 ans
	Installations complexes spécialisées	20 ans
	Réseaux d'adduction d'eau potable	50 ans
	Matériel industriel	15 ans
	Outillage industriel	20 ans
	Matériel spécifique d'exploitation – Service de distribution d'eau	10 ans
	Agencement du matériel et outillage industriels	20 ans
	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 ans
	Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans
	Mobilier	10 ans
	Frais d'études	Durée du bien
	Frais de recherche et de développement	5 ans
	Frais de publication et d'insertion	Durée du bien
	Concessions, droits similaires, brevets, licences, marques	3 ans
	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Engins de travaux publics, véhicules. .	6 ans	